

Commune Saint-Avé

Nom de la liste **Saint-Avé Autrement**

Nom de la tête de liste **Christian Loreal**

Nom de la personne chargée de répondre Tugdual GOALLO

Avez-vous pris connaissance des résultats du baromètre des villes cyclables 2025 de la FUB pour votre commune et en particulier les contributions détaillées de vos concitoyens ? Oui

Comment comptez-vous les utiliser dans votre prochain mandat ? Nous constatons que la question de la sécurité et de protection des usagers à 2 roues demeure problématique et inquiétantes. Nous travaillerons à la réparation des chaussées et une meilleure relation sur les routes communales avec les automobilistes. Ce point est abordé dans notre programme.

Quelles sont vos priorités pour résorber les discontinuités des itinéraires cyclables de votre commune ? Mettre en place des voies partagées, sachant que les portions les plus empruntées sont à 30km, avec une priorité aux cyclistes. Et aménager des voies cyclables, là où cela est possible, et dans la limite du budget communal. Création (réelle contrairement à l'équipe actuelle) d'un tunnel sous la départementale entre Beausoleil et Coetdigo permettant une meilleure jonction entre Saint-Avé et Vannes.

Quelles discontinuités cyclables avez-vous identifiées entre votre commune et les communes voisines ? Jonction entre Beausoleil et Coetdigo ; entre le bourg et Treallvé... mais tant d'autres rapporté par les utilisateurs au quotidien...

Prévoyez-vous un plan (de circulation) des déplacements actifs (marche, vélo...) sur votre commune dans votre prochain mandat ? Oui

Quelles sont les voies communales et chemins d'exploitation que vous pourriez affecter en routes à desserte locale pour favoriser les mobilités actives ? Pourriez vous préciser votre question ? Vous semblez définir des voies privées également.

Vous engagez- vous à installer de nouveaux stationnements vélo ? Oui

Vous engagez- vous à généraliser la priorité vélo sur les ronds-points ou giratoires en agglomération ? Oui

Vous engagez-vous à passer la partie agglomération de votre commune à 30 km/h (excepté quelques axes de transition à 50 km/h) ? Oui

Vous engagez-vous à mettre une signalétique pour identifier les traversées vélo... Oui

Vous engagez-vous à aménager les bandes cyclables de largeur 1 m 50 minimum et si besoin diminuer la largeur de la chaussée pour les véhicules motorisés ? Non

Vous engagez- vous à développer les «_Chaucidou_» (Chaussées à voie centrale banalisée)... Oui
Vous engagez-vous à supprimer les chicanes aux entrées et sorties des voies vertes ou pistes cyclables ou à les revoir en respectant les recommandations du CEREMA pour permettre le passage de tous types de vélos ? Oui

Vous engagez-vous à généraliser les sas-vélos et les tourne-à-droite aux feux (panneau M12) ainsi que les double-sens cyclables dans votre commune ? Non

Sur votre liste, quelle serait la personne en charge des mobilités actives ou de la mobilité en général ? Secret défense pour le moment. Je rappelle que vous annoncez rendre public le résultat de ce questionnaire le 5 mars.

Vous engagez-vous à mettre en place un comité vélo régulier (1 fois par an au minimum) avec vos concitoyens et l'association Vélo motive ? Oui